AIR CANADA

Communiqués

Air Canada annule les frais pour le deuxième bagage et intègre dans ses tarifs annoncés le supplément carburant en réponse à la baisse du prix du carburant

Le transporteur prévoit également simplifier les politiques relatives aux bagages

MONTREAL, le 18 sept. /CNW Telbec/ - Air Canada a annoncé aujourd'hui que, devant la baisse du prix du carburant, elle annule tous les frais liés au deuxième bagage, mis en place ce printemps, et qu'elle intègre le supplément carburant à ses tarifs de base annoncés pour des destinations nord-américaines.

"Même si les coûts du carburant demeurent très instables et de loin supérieurs aux normes historiques, la récente baisse des cours du pétrole nous permet de rétablir notre politique précédente sur les bagages. Nous annulons les frais d'enregistrement d'un deuxième bagage dans le cas des tarifs Tango et Tango Plus pour des voyages en Amérique du Nord, et ce, conformément aux préférences de nos clients. De plus, Air Canada rajuste sa tarification afin de la rendre plus transparente en éliminant les suppléments carburant pour les vols en Amérique du Nord et en revoyant ses tarifs de base afin d'y intégrer le coût total du carburant, a déclaré Ben Smith, vice-président général et chef des Affaires commerciales. "Ces initiatives sont rendues possibles grâce à la récente diminution des prix records du carburant et, même si les tarifs demeurent dynamiques, Air Canada s'engage à offrir des bas prix tous les jours et à continuer d'égaler les meilleurs tarifs sur le marché."

Les mesures annoncées aujourd'hui par Air Canada sont les suivantes :- Dès le 23 septembre 2008, annulation des frais de 25 $ pour le deuxième bagage enregistré qui avaient été mis en place le 15 mai dans le cas des tarifs Tango et Tango Plus pour des voyages en Amérique du Nord. La Société devient ainsi le premier grand transporteur nord-américain à éliminer les frais d'enregistrement d'un deuxième bagage imposés cette année dans le but de compenser les prix élevés du carburant.

- Intégration du supplément carburant (de 20 $ à 60 $) dans les tarifs aller simple annoncés pour les vols intérieurs et transfrontaliers. A compter du 18 septembre 2008, Air Canada rajustera ses tarifs annoncés afin d'inclure le coût total du supplément carburant dans ses tarifs de base annoncés. Cette mesure permettra de toujours proposer aux clients des tarifs simples, transparents et bas à www.aircanada.com.

- Dès le 14 octobre 2008, simplification des frais d'excédent grâce à l'adoption de frais uniques de 75 $ pour bagages volumineux ou lourds transportés en Amérique du Nord (100 $ pour les vols internationaux). Cette nouvelle politique remplace la pratique en usage dans le secteur aérien qui consiste à percevoir des frais distincts pour chaque type d'excédent. En cas de dépassement de la franchise de bagages, les frais d'excédent comprendront dorénavant tous les frais de bagages volumineux ou trop lourds. Une réduction de 10 % est accordée sur les frais d'excédent de bagages lorsque ceux-ci sont payés au moment de l'enregistrement en ligne à aircanada.com ou à une borne libre-service à l'aéroport.Air Canada poursuivra la révision de ses politiques dans le but de déterminer s'il y a des modifications à apporter afin que, en dépit des prix élevés et instables du carburant, elle puisse continuer à proposer des produits et services conformes aux exigences des clients.

Etablie à Montréal, Air Canada assure des services réguliers et nolisés de transport aérien de passagers et de fret sur plus de 170 destinations dans cinq continents. Transporteur national du Canada, la Société occupe le 14e rang mondial dans le secteur de l'aviation commerciale; elle compte 34 millions de clients par an et un parc de 335 appareils. Air Canada est un membre fondateur du réseau Star AllianceMD, le plus vaste regroupement mondial de transporteurs aériens, et offre des services intérieurs, transfrontaliers et internationaux. Dans les appareils d'Air Canada, les clients disposent d'un système de divertissements à bord individuel audio et vidéo à même le siège permettant des centaines d'heures d'agrément. De plus, les clients peuvent obtenir des milles Aéroplan échangeables contre des récompenses dans le cadre du programme de fidélisation d'Air Canada qui compte parmi les plus importants.

%SEDAR: 00001324EF c5777

Pour plus de renseignements:

Renseignements: Isabelle Arthur (Montréal), (514) 422-5788; Peter Fitzpatrick (Toronto), (416) 263-5576; Angela Mah (Vancouver), (604) 270-5741; aircanada.com